



Le Belvédère de Saint-Nicolas

Bulletin du Prieuré Saint-Nicolas

60bis, rue Français - 54000 NANCY

Prieure.nancy@gmail.com

Chapelle du Sacré-Cœur

65, rue du Maréchal Oudinot
54000 NANCY

Chapelle de la Nativité de ND

Domaine de Ladonchamps
Rte de Thionville (D 953)
57140 WOIPPY

Chapelle de l'Annonciation

22, avenue Irma Masson
52300 Joinville

Chapelle du Sacré-Cœur

41, rue de la filature
88460 CHENIMENIL

N° 51 - Juillet-Août 2015

Le mot du prieur



L'assistance à la sainte Messe

Savons-nous bien ce qu'est la Messe ? On pourrait croire que oui, mais non ! Nous ne savons pas vraiment ce qu'est la Messe, nous ne mesurons pas vraiment à sa juste valeur la grandeur du don de la Messe. Sinon, comment expliquer qu'il y ait si peu de fidèles à y venir assister lorsque ce n'est pas obligatoire ? Certainement, si un ange de Dieu venait prendre place parmi les fidèles à une Messe de semaine, il s'étonnerait :

- Mais pourquoi donc tant de places libres ? Est-ce ainsi à chaque fois ?
- Hélas, devrions-nous répondre.
- Peut-être ont-ils un devoir d'état qui les empêche presque tous de venir à

cette heure-là, mais à une autre heure n'est-ce pas mieux ?

- Non, c'est même pire.
- Mais ne savent-ils donc pas ce qu'est la Messe ? Leur a-t-on expliqué ?
- Pas assez, sans doute, pas assez...

Oui, mes frères, il est à craindre que j'aie manqué à mon devoir quand je vois si peu de fidèles faire l'effort de venir à la Messe en semaine.

La Messe, c'est le Sacrifice du Corps et du Sang de Jésus-Christ qui s'offre à Dieu sur l'autel par le ministère du prêtre en mémoire et renouvellement du Sacrifice de la Croix (catéchisme de saint Pie X). Mesurons-nous la profondeur de cette définition ? A la Messe, Jésus réellement présent offre son Sacrifice et en applique les mérites sur nos âmes. En assistant à la Messe, nous sommes en quelque sorte au pied de la Croix. Le Christ est immolé pour nous et son Sang adorable coule sur nos âmes.

Nous touchons là au cœur de la vie chrétienne. La Messe, c'est le culte parfait rendu à Dieu par le Christ Souverain Prêtre, médiateur entre Dieu et les hommes. La Messe, c'est également la source de toutes les grâces puisque toutes les grâces de la Rédemption découlent de la Croix, et de ce fait découlent de la Messe qui en est le prolongement.

Cela est tellement vrai que l'Eglise a imposé depuis les temps apostoliques que la sanctification du jour du Seigneur se ferait par l'assistance à la Messe. Il y a dans la Messe une dimension sociale : les membres de l'Eglise se rassemblent au pied de l'autel du Sacrifice pour offrir à Dieu l'hommage du culte parfait. Toutes les prières individuelles, si bien faites soient-elles, ne sauraient atteindre la perfection du Saint Sacrifice car elles resteront toujours des prières humaines alors que la Messe est la prière du Christ Lui-même. Chaque dimanche donc, les chrétiens ont le devoir de s'associer à cette prière divine pour rendre à Dieu le culte qui lui est dû.

Mais au delà de la loi, il faut voir l'esprit qui l'anime. L'Eglise veut que ses fidèles rendent le plus parfaitement possible à Dieu le culte qui lui est dû, et participent le plus étroitement possible aux grâces de la Rédemption. Le minimum « légal » est la Messe dominicale, mais il est bien sûr vivement conseillé de profiter davantage de ce trésor. C'est là que l'on constate un paradoxe : malgré la grandeur de la Messe et la place qu'elle tient

dans la vie de l'Eglise, on a la surprise et la peine de constater que dès que ce n'est plus obligatoire, la grande majorité des chrétiens reste à distance. Qu'il soit impossible de venir chaque jour est compréhensible, mais qu'il soit chaque jour impossible de venir, je ne puis le comprendre. Quand c'est obligatoire, c'est tout d'un coup possible, et quand c'est un simple conseil, ce n'est jamais possible. « Venez, disent les anges, le Christ s'immole pour vous sur l'autel et vous invite à vous associer à son Sacrifice ». « Est-ce que c'est obligatoire ? » répondons-nous pitoyablement.

La vie moderne est un tourbillon et l'on a toujours une urgence. Alors à chaque fois que l'on aurait la possibilité de venir à la Messe, on entend une voix qui susurre à l'oreille : « un autre jour... » Et ainsi de jour en jour. Il y a bon nombre de fidèles qui pourtant n'habitent pas si loin que cela et que je n'ai pour ainsi dire jamais vu en trois ans venir à la Messe en semaine. Seigneur, je n'ai sûrement pas assez expliqué la valeur de la Messe. Votre sang coule au pied de la croix et il y a si peu de fidèles pour le recueillir.

Mais monsieur l'abbé, pourrait-on dire, avec les enfants, l'école et le travail du soir, les bains à donner et le dîner à préparer, ce n'est pas possible. Certes, ce n'est pas chaque jour possible, mais même dans ces circonstances, cela reste possible certains jours, par exemple pour une fête particulière. D'ailleurs, puisque nous évoquons la présence d'enfants, j'en profite pour glisser une remarque sur l'éducation. Quel sera l'impact sur l'âme d'un enfant si à chaque fois qu'il demande pourquoi on va à la Messe, il lui est répondu : « parce qu'aujourd'hui, c'est obligatoire » ? Et même s'il ne pose jamais la question, si la Messe est exclusivement réservée aux jours d'obligations, il s'en rendra bien compte tôt ou tard, avec les conséquences que l'on imagine sur sa dévotion. Il faut de temps à autre aller à la Messe parce que c'est fête, ou tout simplement parce que Jésus aime bien que l'on vienne le visiter, et que l'enfant touche ainsi du doigt que le service de Dieu ne se limite pas au strictement obligatoire. Pour apprendre à un enfant la grandeur de la Messe, il faut l'y amener.

La Messe est donc au cœur de la vie de l'Eglise, et ce depuis toujours. Mais aujourd'hui tout spécialement le Saint Sacrifice revêt une grande importance car dans la bataille qui fait rage ; il est un étendard. La crise que nous traversons est avant tout doctrinale, mais elle s'est cristallisée dans la Messe en tant que celle-ci est l'expression de la doctrine de l'Eglise. On prie comme on croit car notre Foi s'exprime dans notre prière. Aussi n'est-il pas surprenant que, lors de l'application du Concile Vatican II, la Messe ait subi une réforme profonde, une véritable révolution. Le débat doctrinal a, de ce fait, cessé d'être cantonné à la haute sphère des spécialistes, et s'est invité dans le sanctuaire. Monseigneur Lefebvre le soulignait avec force : ce nouveau rite « sort de l'hérésie et conduit à l'hérésie ». Dans ce contexte, la Messe est un drapeau. Partant, notre attachement à la Messe de toujours est une vraie profession de Foi. Or en ce domaine, dire notre fidélité est une chose, mais cela ne suffit pas si elle n'est pas accompagnée par des actes. Sachons-le : nos actions parlent plus haut que nos discours.

Vivons donc de la Messe, mettons-la au cœur de notre vie. N'attendons pas d'avoir le temps pour venir à la chapelle, mais prenons du temps pour le Bon Dieu. Lui, n'a reculé devant rien pour notre amour. Ne nous contentons donc pas de l'obligatoire, mais donnons largement à ce Seigneur qui nous a tant donné.

Abbé Benoît Storez

Chapelle de l'Annonciation - Joinville



Fête de l'Assomption, le 15 août

10h00 : Messe chantée

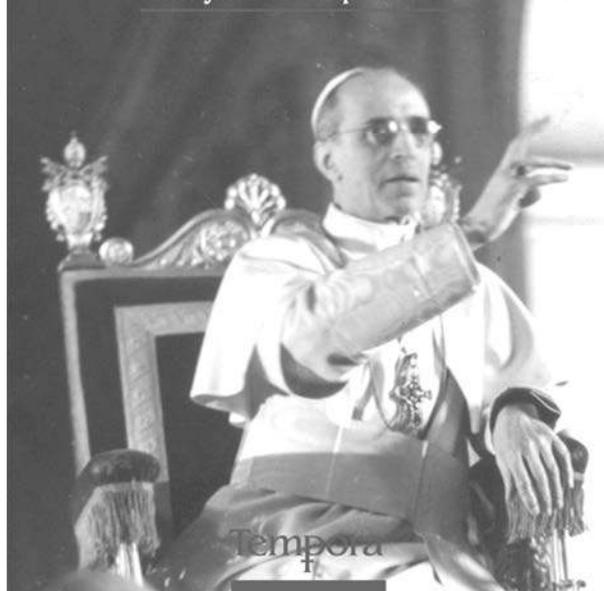
Suivie de la procession dans les rues de la ville avec le renouvellement public du vœu de Louis XIII

Repas paroissial

David Dalin

Pie XII et les juifs

Le mythe du Pape d'Hitler



Le pape Pie XII, «ce pontife résolument anti-communiste» (selon l'auteur) a été victime d'une véritable campagne de dénigrement depuis les années 60. Cette campagne a été orchestrée par le KGB (service secret russe) puis reprise par d'autres, notamment les juifs ...

Il est reproché au pape Pie XII de s'être tu, et à l'Église d'entretenir un antisémitisme patent depuis les débuts du christianisme. Le rabbin et professeur d'histoire juive et de sciences politiques David Dalin «répond avec précision à ces deux problématiques dans une magistrale étude ... Il nous offre une étude historique sérieuse et d'une rare densité. La rigueur de son travail est attestée par l'impressionnante quantité de faits et de paroles rapportées ainsi que par l'hommage rendu par nombre de ses confrères. C'est précisément la rigueur de l'historien et la liberté de ton de l'analyste qui font de cet ouvrage une contribution essentielle» (Note de l'éditeur).

Pour nous catholiques, cette étude est d'autant plus intéressante que c'est un juif qui l'a réalisée et que celui-ci prend la défense de l'Eglise et de la papauté.

Dans ce livre, par une multitude de faits historiquement établis, David Dalin, spécialiste de l'histoire juive américaine et des relations juives et chrétiennes, démonte le mythe qui affirme que Pie XII serait « le pape d'Hitler ». Bien au contraire, ce pape de la Seconde Guerre mondiale, a lutté,

dès les premières heures du régime nazi, pour sauver les victimes de l'antisémitisme.

Ce livre montre que les relations entre les juifs et la papauté ont été durant l'histoire meilleures et de loin, que ne le pense la plupart des gens. Le premier pape à défendre les juifs fut saint Grégoire le Grand (590-604) et la papauté postérieure continua à les protéger. Pie XII est aussi particulièrement défendu. David Dalin montre que ce pape a réellement et personnellement protégé les juifs et en a sauvé un grand nombre avec, pour appuyer son propos, des lettres manuscrites de Pie XII demandant à des dignitaires de l'Église dans les pays occupés de sauver les juifs. Il a agi dans tous les pays occupés par les nazis. On apprend, par exemple, que dans la résidence d'été des papes, à Castel Gandolfo, 3000 juifs ont trouvé refuge pendant l'occupation de Rome par les nazis. Selon l'auteur : « alors que près de 80 % des juifs d'Europe ont péri au cours de la seconde guerre mondiale, 85 % des 40 000 qui vivaient en Italie eurent la vie sauve. » L'auteur affirme que Pie XII n'a pas été un pape « qui gardait le silence ». Il parle également du clergé qui s'est associé au pape et des « héros catholiques » qui ont participé au sauvetage de nombreux juifs.

Un chapitre complet est consacré à « l'hommage de la communauté juive à Pie XII. » Le premier témoignage est celui d'Albert Einstein ; il est suivi par ceux de nombreuses personnalités éminentes juives, politiques, religieuses ou autres... Le pape Pie XII a, ainsi, été loué par les juifs tout au long des décennies 1940 et 1950 pour les vies qu'il avait sauvées ; plus d'un demi-million de juifs sauvés par Pie XII !

Un autre chapitre souligne les liens entre le Nazisme et l'Islam. Ainsi, le grand mufti de Jérusalem encouragea des musulmans à rejoindre les SS. Pour notre auteur, c'est bien l'Islam, et non le catholicisme qui est à l'origine de l'antisémitisme.

Il faut, toutefois, lire ce livre avec un œil critique étant donné la personnalité de l'auteur. À la fin du livre, le rabbin Dalin fait l'éloge du pape Jean-Paul II parce qu'il « trace une ligne considérable pour construire un nouveau dialogue entre catholiques et juifs ». Il s'agit du dialogue interreligieux qui ne vise pas à défendre les juifs mais à réunir des religions incompatibles, ce qui est condamnable. L'auteur, juif, se réjouit évidemment. Cependant, l'ouvrage reste très intéressant, se lisant facilement, rétablissant la vérité qu'il nous est nécessaire de connaître pour défendre l'Église catholique.

Abbé Hubert Gaspard

Ce livre, et bien d'autres, est disponible à la procure de la chapelle du Sacré-Cœur de Nancy

L'Eglise catholique et l'antisémitisme

A) Le magistère de l'Eglise catholique

L'Eglise catholique n'a pas attendu le concile Vatican II pour condamner l'antisémitisme.

1. En 1928, le Saint-Office déclarait : « Parce qu'il réproouve toutes les haines et les animosités entre les peuples, le Siège apostolique condamne au plus haut point la haine contre le peuple autrefois choisi par Dieu, cette haine qu'aujourd'hui l'on a coutume de désigner communément par le mot "antisémitisme" ». (Décret du 25 mars 1928)
2. Une instruction de la Congrégation des Études « Sur les erreurs du racisme » fut également publiée le 13 avril 1938, enjoignant de lutter contre « l'invasion des doctrines erronées [du racisme] ».
3. Le 6 septembre 1938, alors que le gouvernement italien prépare les lois raciales fascistes, Pie XI déclare à un groupe de pèlerins belges : « Par le Christ, et dans le Christ, nous sommes de la descendance spirituelle d'Abraham. Non, il n'est pas possible aux chrétiens de participer à l'antisémitisme. Nous reconnaissons à quiconque le droit de se défendre et de prendre les moyens de se protéger contre tout ce qui menace ses intérêts légitimes. Mais l'antisémitisme est inadmissible. »
4. Dans un discours adressé au monde entier le 24 décembre 1942, le pape Pie XII exprimait son immense douleur et sa protestation indignée devant le tragique spectacle de « ces centaines de milliers de personnes qui, sans aucune faute de leur part, et parfois pour le seul fait de leur nationalité ou de leur race, ont été vouées à la mort ou à une extermination progressive ».

B) Principes généraux

5. L'Eglise catholique enseigne que la haine est un péché grave car contraire à l'enseignement du Christ qui nous exhorte à aimer tous les hommes même nos ennemis jusqu'à faire du bien à ceux qui nous haïssent et prier pour ceux qui nous persécutent (Mat. 5, 44). Fidèle à ce principe, l'Eglise catholique n'a jamais persécuté les juifs et a même parfois pris leur défense et assuré leur protection.
6. La haine et le rejet d'un peuple quel qu'il soit est contraire au message du Christ qui a voulu son Eglise universelle et a envoyé ses apôtres « enseigner toutes les nations » (Mat, 28, 19). Le peuple juif n'échappe pas à cette règle puisque les apôtres ont voulu convertir les juifs. Saint Paul se refuse à distinguer dans l'Eglise entre juifs et gentils (Rom, 10, 12), juifs et grecs (Gal. 3, 28) car tous sont « fils de Dieu par la foi dans le Christ Jésus ».

C) Un cas particulier : le peuple juif

Cependant, le cas du peuple juif mérite d'être traité à part étant donné sa qualité de peuple élu de l'Ancien Testament appelé à préparer la venue du Messie.

7. Abraham est le père du peuple juif par son fils Isaac que Dieu lui donna miraculeusement pour tenir sa promesse de faire de lui le père d'un peuple innombrable qui habiterait la « terre promise ».
8. Après le développement du peuple juif en Egypte, Dieu scella solennellement avec lui une alliance, l'Ancien Testament, au mont Sinäï. « Si vous voulez entendre ma voix et garder mon alliance, leur dit-il, je ferais de vous mon peuple choisi. Vous serez à mes yeux une nation sainte et sacerdotale. » En échange, ils devaient respecter les dix commandements, suivre les prescriptions de la loi juive et offrir quotidiennement le culte sacrificiel.
9. La religion juive, ainsi établie, préparait et préfigurait une religion plus parfaite que le Messie viendrait établir à la plénitude des temps.
10. Ce Messie tant attendu est Notre-Seigneur Jésus-Christ, le Fils de Dieu fait homme. Il a perfectionné la religion juive en établissant une nouvelle alliance scellée par son sang versé sur la croix pour le salut de l'humanité par l'expiation de ses péchés.
11. Cette nouvelle alliance a rendu caduque la religion juive, la figure faisant place à la réalité qu'elle annonçait¹. Désormais, le judaïsme est à placer au rang des fausses religions. Ce jugement est confirmé par son rejet de la divinité du Christ.

1.- Ce fait fut symbolisé par la déchirure du haut en bas du rideau du temple (Mat. 27, 51 ; Marc 15, 38 ; Luc 23, 45)

11. Le peuple juif s'est alors scindé en deux. Un « petit reste » emmené par les apôtres et saint Paul a suivi Notre Seigneur Jésus-Christ et a donné naissance à l'Eglise catholique, le peuple élu du Nouveau testament.

12. La grande majorité du peuple juif fut infidèle à sa mission en rejetant le Messie né dans son sein (Jn, 1, 10-11). Elle s'est rendu coupable de son meurtre en exigeant de Ponce Pilate sa crucifixion. (Voir l'annexe en page 6)

13. Pour ce crime, elle a été rejetée par Dieu et sévèrement châtiée par la destruction de Jérusalem en l'an 72 par les armées romaines. Notre Seigneur Jésus-Christ a lui-même annoncé ce rejet et ce châtiment par la parabole des vigneronniers homicides (Mat. 21, 33-46 ; Marc 12, 1-12 ; Luc, 20, 9-19)

14. Cette « partie d'Israël est tombée dans l'aveuglement » (Rom, 11, 25) en persistant dans le judaïsme religieux qui se place en opposition directe au catholicisme en condamnant comme blasphématoire l'affirmation de la divinité du Christ. Elle a exclu du peuple juif les premiers chrétiens et les a persécutés². Elle a toujours gardé une forte animosité envers l'Eglise catholique.

15. L'histoire témoigne d'une malédiction qui semble peser sur le peuple juif depuis 2000 ans. Certains auteurs catholiques, dont Bossuet, l'attribuent à sa responsabilité dans la mort du Christ. « Objectivement, les adeptes du judaïsme religieux ayant refusé le plan de Dieu, se trouvent dans un état de révolte et de stérilité constaté, condamné ou "maudit" par Dieu jusqu'à ce qu'ils se convertissent. Une telle situation a été acceptée librement par le peuple juif³, et tant que durera cette libre acceptation, l'état de "malédiction objective" durera également. » (Mgr Luigi Carli, op. cit.)

16. Tout en proposant cet enseignement, l'Eglise catholique n'a jamais pour autant brimé ou persécuté les juifs et a même parfois pris leur défense et assuré leur protection. « Elle nie catégoriquement qu'une autorité humaine, privée ou publique, puisse à quelque titre ou prétexte que ce soit, se faire l'exécutrice de la peine liée au jugement divin de condamnation. » (Mgr Luigi Carli, op. cit.)

17. L'Eglise catholique étend sa sollicitude aux juifs, à l'égal de tous les autres infidèles. Elle œuvre à leur conversion qu'elle appelle de tous ses vœux et les accueille avec joie dans son sein.

Abbé François Castel

2.- voir dans les actes des apôtres les martyrs de saint Etienne et saint Jacques à Jérusalem et le voyage de Saul à Antioche dans le but d'y persécuter les chrétiens.

3.- A Pilate qui se lavait les mains en disant : « Je suis innocent de ce sang : à vous de voir. » « Tout le peuple répondit : « [Que] son sang [retombe] sur nous et sur nos enfants. » (Mat. 27, 25)

Chronique du prieuré Saint-Nicolas



Mercredi 24 juin : Les enfants du catéchisme de Metz terminent l'année par une sortie récréative au mont Saint-Germain (Château Saint Germain) pour découvrir ce site enchanteur et chargé d'histoire.

Qui est responsable de la mort de Notre-Seigneur Jésus-Christ ?

Pour répondre à cette question, il faut définir le rôle que chaque homme a joué ou joue encore dans ce drame qui domine toute l'histoire du monde.

1 Les Romains

Notre Seigneur a été condamné à mort par Ponce Pilate, procureur romain de la Judée et exécuté par les soldats romains. Pilate est coupable car il aurait pu et dû se refuser à condamner Jésus dont il a reconnu et affirmé l'innocence.

2 Les juifs

Ils sont à l'initiative de la condamnation à mort de Notre Seigneur puisque ceux sont eux qui l'amènent à Pilate pour exiger avec pressions et menaces sa crucifixion. C'est pourquoi Notre Seigneur lui-même affirme qu'ils sont plus coupables que Pilate. « Celui qui m'a livré à toi, dit-il à celui-ci, a commis un péché plus grave. » (Jn, 19, 11)

Il faut, cependant, veiller à ne pas appliquer à tous indistinctement le terme de « déicide ». L'Eglise catholique elle-même l'emploie peu et jamais dans son magistère. En effet, si le meurtre de Notre Seigneur Jésus-Christ est objectivement un déicide, la question de son imputabilité aux juifs exige des distinctions que Saint Thomas fait clairement dans sa Somme théologique (III, q. 47, a. 5) A la question de savoir si les juifs étaient conscients de commettre un déicide, il répond en analysant séparément le cas des notables de celui du peuple.

« **Les notables**, écrit-il, qui étaient les princes de ce peuple connurent comme aussi les démons que Jésus était le Christ promis dans la Loi, car ils voyaient en Lui tous les signes prédits par les Prophètes ; mais ils ignoraient le mystère de sa divinité. Et voilà pourquoi l'apôtre dit que « s'ils l'avaient connu, jamais ils n'auraient crucifié le Seigneur de gloire » (I Cor., 2, 8)

« Il faut remarquer, néanmoins, que leur ignorance ne les excusait pas de leur crime, puisque c'était en quelque manière une ignorance voulue. Ils voyaient, en effet, les signes évidents de sa divinité, mais par haine et par envie du Christ, ils en pervertissaient le sens et ils n'ont pas voulu croire aux paroles par lesquelles Il confessait qu'Il était le Fils de Dieu. Aussi le Christ lui-même dit-il en parlant d'eux : « Si je n'étais pas venu, et que je ne leur eusse pas parlé, ils n'auraient point de péché ; mais maintenant ils n'ont point d'excuse de leur péché. » (Jn, 15, 22) Et il ajoute : « Si je n'avais pas fait parmi eux les œuvres que nul autre n'a faites, ils n'auraient point de péché. » (Jn, 15, 24) On peut donc entendre d'eux ce qui est dit dans le livre de Job : « Ils ont dit à Dieu : Eloigne-toi de nous ; nous ne voulons pas la science de tes voies. » (21, 14)



Et saint Thomas précise dans ses réponses aux objections :

« L'ignorance voulue n'excuse pas de la faute, mais l'aggrave plutôt ; car elle prouve que l'on est attaché avec tant de véhémence au fait de pécher que l'on veut encourir l'ignorance afin de ne pas éviter le péché. Et voilà pourquoi les juifs ont péché pour avoir crucifié le Christ non seulement comme homme, amis aussi comme Dieu. »

« Devant les œuvres merveilleuses du Christ, ce fut donc la haine qui empêcha les juifs de reconnaître qu'il était le Fils de Dieu. »

« Quant **au peuple**, qui n'avait pas su les mystères de l'Écriture, poursuit saint Thomas dans le corps de l'article, il ne connut pas pleinement ni qu'Il était le Christ, ni qu'Il était le Fils de Dieu. Car bien que quelques uns aient cru en lui, la multitude

cependant ne Lui donna pas sa foi. Et si, parfois, elle se demanda si Jésus n'était pas le Christ, à cause de la multitude de ses miracles et de l'efficacité de sa doctrine, ainsi qu'on le lit en saint Jean (7, 31 ; 41) dans la suite, pourtant, elle fut trompée par ses princes, et ne crut point ni qu'il fût le fils de Dieu, ni qu'il fût le Christ. Aussi saint Pierre leur dit-il : « Je sais que vous avez agi par ignorance, comme aussi vos princes » (Actes, 3, 17)

Mais faut-il encore blâmer les Juifs d'aujourd'hui de la mort du Christ ? Assurément non, si nous considérons chez eux la seule appartenance à la race juive. Par contre, il n'en est pas de même pour le judaïsme religieux et ses adeptes. Il semble légitime de le considérer comme étant encore et toujours solidaire de cet acte qui marque un tournant important de son histoire. Et ce d'autant plus qu'il ne s'en est jamais repenti publiquement.

« La sentence de condamnation émana du Conseil (Jn. 11, 49), c'est-à-dire de l'organe ayant le plus d'autorité dans la religion juive. (...) Ce fut le sacerdoce d'Aaron, (...) qui condamna le Messie. Il est donc licite d'attribuer le « déicide » au Judaïsme, en tant que communauté religieuse. Dans ce sens bien précis, (...) même le Judaïsme des temps postérieurs à Notre Seigneur participe objectivement à la responsabilité du « déicide » dans la mesure où un tel Judaïsme constitue la libre et volontaire continuation de celui d'alors. » (Mgr. Luigi M. CARLI, In **La questione giudaica davanti al Concilio Vaticano II**, dans "Palestra del clero", n° 4, 15 febbraio 1965, pp.191-203)

On ne cesse, aujourd'hui, de blâmer certaines communautés pour des actes commis dans le passé par certains de leurs membres ; allant jusqu'à exiger d'elles repentance et même réparations. La liste des victimes est longue : l'Eglise catholique pour les croisades, l'inquisition, les guerres de religion, etc. ; les pays européens pour l'esclavage et la colonisation, les conquistadors espagnols pour le massacre des indiens d'Amérique ; les turcs pour le génocide arménien ; etc. Dans un tel contexte, il est pour le moins paradoxal de se scandaliser à la mention de la responsabilité des Juifs dans la mort du Christ ? Mais est-il opportun de revenir ainsi sur le passé au risque d'entretenir ou raviver les rancunes ? Ce n'est pas ainsi qu'on favorisera le rapprochement entre les peuples pour une paix durable. Suivons plutôt l'exemple de Notre Seigneur Jésus-Christ qui pardonna à ses bourreaux.

3 L'humanité tout-entière. Chaque homme, de par sa condition de pécheur, porte sa part de responsabilité dans la mort du Christ puisque c'est pour expier les péchés de l'humanité qu'il a subi sa Passion douloureuse.

« Il faut ensuite exposer les causes de la Passion, enseigne le catéchisme du concile de Trente, afin de rendre plus frappantes encore la grandeur et la force de l'amour de Dieu pour nous. Or, si l'on veut chercher le motif qui porta le Fils de Dieu à subir une si douloureuse Passion, on trouvera que ce furent, outre la faute héréditaire de nos premiers parents, les péchés et les crimes que les hommes ont commis depuis le commencement du monde jusqu'à ce jour, ceux qu'ils commettront encore jusqu'à la consommation des siècles [...]. Les pécheurs eux-mêmes furent les auteurs et comme les instruments de toutes les peines qu'il endura. » (...)

« Nous devons donc regarder comme coupables de cette horrible faute, ceux qui continuent à retomber dans leurs péchés. Puisque ce sont nos crimes qui ont fait subir à Notre-Seigneur Jésus-Christ le supplice de la Croix, à coup sûr, ceux qui se plongent dans les désordres et dans le mal « crucifient de nouveau dans leur cœur, autant qu'il est en eux, le Fils de Dieu par leurs péchés, et Le couvrent de confusion » (Hebr., 6, 6.). Et il faut le reconnaître, notre crime à nous dans ce cas est plus grand que celui des Juifs. Car eux, au témoignage de l'Apôtre, « s'ils avaient connu le Roi de gloire, ils ne L'auraient jamais crucifié » (Cor., 2, 8.). Nous, au contraire, nous faisons profession de Le connaître. Et lorsque nous Le renions par nos actes, nous portons en quelque sorte sur Lui nos mains déicides. » (1^{ère} partie, chap. 5, 3)

Abbé François Castel

Pèlerinage du Christ-Roi - Lourdes



**Samedi 24, dimanche 25 et
lundi 26 octobre 2015**

Un voyage est organisé au départ de la gare Lorraine TGV.

Départ : vendredi 23 à 9h00.

Retour : mardi 29 à 16h45.

Hébergement à l'hôtel Arcadia en pension complète.

Prix : 300 euros environ.

Renseignements et inscriptions : M. Ehresmann, tél. : 03 87 02 77 90 (avant le 20 juillet)

JUILLET - AOÛT 2015

		NANCY	METZ	JOINVILLE	EPINAL
Sam. 4 Juil.	De la Sainte Vierge 1 ^{er} samedi du mois	17h30 heure sainte 18h30 Messe	17h30 heure sainte 18h30 Messe	18h00 Confessions 18h30 Messe	
Dim. 5 Juil.	Solennité des Saints Pierre et Paul	10h30 Confessions 11h00 Messe chantée	8h30 Confessions 9h00 Messe lue Confessions 10h30 Messe chantée	9h30 Confessions 10h00 Messe chantée	8h00 Confessions 8h30 Messe chantée
Dim. 12 Juil.	7^{ème} Dimanche après la Pentecôte	10h30 Confessions 11h00 Messe chantée	8h30 Confessions 9h00 Messe lue Confessions 10h30 Messe chantée	9h30 Confessions 10h00 Messe chantée	8h00 Confessions 8h30 Messe chantée
Dim. 19 Juil.	8^{ème} Dimanche après la Pentecôte	10h30 Confessions 11h00 Messe chantée	8h30 Confessions 9h00 Messe lue Confessions 10h30 Messe chantée	9h30 Confessions 10h00 Messe chantée	8h00 Confessions 8h30 Messe chantée
Dim. 26 Juil.	9^{ème} Dimanche après la Pentecôte	10h30 Confessions 11h00 Messe chantée	8h30 Confessions 9h00 Messe lue Confessions 10h30 Messe chantée	9h30 Confessions 10h00 Messe chantée	8h00 Confessions 8h30 Messe chantée
Sam. 1 Août	De la Sainte Vierge 1 ^{er} samedi du mois	17h30 heure sainte 18h30 Messe	17h30 heure sainte 18h30 Messe	18h00 Confessions 18h30 Messe	
Dim. 2 Août	10^{ème} Dimanche après la Pentecôte	10h30 Confessions 11h00 Messe chantée	8h30 Confessions 9h00 Messe lue Confessions 10h30 Messe chantée	9h30 Confessions 10h00 Messe chantée	8h00 Confessions 8h30 Messe chantée
Dim. 9 Août	11^{ème} Dimanche après la Pentecôte	10h30 Confessions 11h00 Messe chantée	8h30 Confessions 9h00 Messe lue Confessions 10h30 Messe chantée	9h30 Confessions 10h00 Messe chantée	8h00 Confessions 8h30 Messe chantée
Sam. 15 Août	Assomption de la très Sainte Vierge Marie	10h30 Confessions 11h00 Messe chantée	8h30 Confessions 9h00 Messe lue Confessions 10h30 Messe chantée	9h30 Confessions 10h00 Messe chantée Procession en l'hon- neur de la Ste Vierge	8h00 Confessions 8h30 Messe chantée
Dim. 16 Août	12^{ème} Dimanche après la Pentecôte	10h30 Confessions 11h00 Messe chantée	8h30 Confessions 9h00 Messe lue Confessions 10h30 Messe chantée	9h30 Confessions 10h00 Messe chantée	8h00 Confessions 8h30 Messe chantée
Dim. 23 Août	13^{ème} Dimanche après la Pentecôte	10h30 Confessions 11h00 Messe chantée	8h30 Confessions 9h00 Messe lue Confessions 10h30 Messe chantée	9h30 Confessions 10h00 Messe chantée	8h00 Confessions 8h30 Messe chantée
Dim. 30 Août	14^{ème} Dimanche après la Pentecôte	10h30 Confessions 11h00 Messe chantée	8h30 Confessions 9h00 Messe lue Confessions 10h30 Messe chantée	9h30 Confessions 10h00 Messe chantée	8h00 Confessions 8h30 Messe chantée

Sauf avis contraire, La sainte Messe sera célébrée
tous les jours de semaine à 18h30 à la chapelle du Sacré-Cœur de Nancy